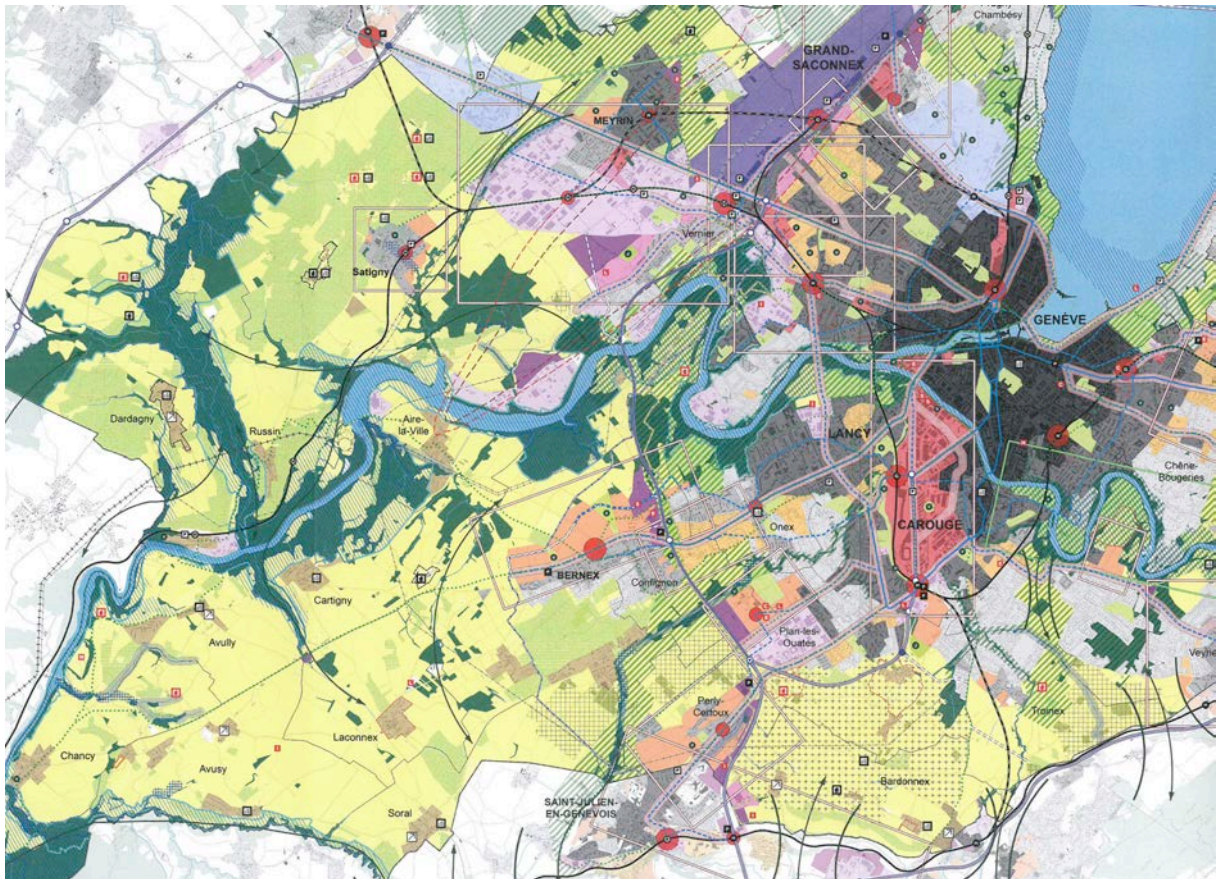


LE GRAND PROJET DE BERNEX NORD / EST

La transformation des territoires bernésiens entre ville et campagne



Plan Directeur cantonal 2013/2030

Vision et orientation d'aménagement



février 2015

Sommaire

Introduction	page 3
Réviser le projet dans son ensemble	page 4
Bernex n'est pas le lieu d'un centre régional Bernex n'est pas le lieu d'un étalement urbain Bernex n'est pas le lieu d'une banlieue	
Cinq postulats pour un projet plus compact, vert et durable	page 5
Un PDQ prenant l'ensemble du périmètre à urbaniser et garant de la qualité Un révision du programme Une diminution du périmètre et une limitation de l'étalement urbain Un meilleur urbanisme	
Cartes comparatives des emprises d'urbanisation (périmètres)	page 9
Bloc note	page 10
Annexes	page 11
Synthèse PACA Bernex, recommandation Fiches plan directeur cantonal Plan d'ensemble du Grand projet de Bernex nord + est	

1. Introduction

L'expansion massive prévue de ce qui était jusqu'ici le village de Bernex tire son origine du Projet d'Agglomération. En lien avec la création prévue de la ligne de tramway Cornavin-Onex-Bernex, les concepteurs dudit projet ont identifié le site de Bernex pour l'implantation potentielle d'un des « centres régionaux » d'une agglomération « compacte, multipolaire et verte ». Au-delà de la future présence d'une ligne de tram, pourquoi Bernex ? Parce que proche de l'autoroute ? Parce que sa plaine agricole n'a pas été identifiée comme étant d'une qualité paysagère majeure ? Parce que l'on y trouve des éléments tels que la décharge de Châtillon, la protection civile, un stand de tir, des jardins familiaux, des maisons en terres agricoles ? Parce que d'imposantes gravières sont prévues ?



Etendue des surfaces agricoles utiles (SDA)

Dans ce cas, oui, pourquoi ne pas développer ? Mais du développement doit résulter une plus-value.

De l'urbanisation des terres bernésiennes ne doit pas résulter l'amplification des problèmes genevois. De l'urbanisation des terres bernésiennes ne doit pas résulter l'avènement de la énième commune périurbaine du canton, recouverte d'une banlieue sans âme et sans saveur. Or, c'est ce que prévoit le projet en cours d'élaboration par le DALE. Il est ainsi nécessaire d'agir afin de corriger « le tir ».

L'approche urbanistique doit se fonder sur les qualités du site plutôt que sur ses défauts. Elle doit en tirer profit et inspiration. Bernex est une plaine agricole nourricière et fertile qui offre une magnifique transition paysagère entre un bâti villageois construit à flanc de coteau et des bois situés en contrebas. Ce lieu de culture offre un dégagement propice aux vues sur le paysage, propice aux activités en plein air des habitants, propice à la faune locale, etc. Il s'agit d'une importante quantité de terrains dédiés à une agriculture qui fournit une part de notre nourriture et qui occupe divers exploitants. C'est un des paysages agricoles préservés de notre canton, ample et cohérent, et c'est le début de la Champagne rurale.



2. Revisiter le projet dans son ensemble



Relief du site et silhouette du village actuel

Dès lors, certains paradigmes erronés du projet en cours d'élaboration doivent impérativement faire l'objet d'une remise en question :

2.1 Bernex n'est pas le lieu d'un centre régional

Bernex ne se situe pas le long d'un axe de communication TP majeur, mais au bout d'une ligne de tramway. Notre agglomération doit se développer de façon à favoriser des transports en commun attractifs et rapides. Des projets de développement du rail (RER) sont prévus et c'est le long de ces axes qu'il s'agit de prévoir en priorité le développement des centres régionaux, facilement accessibles. Un centre régional ne se décrète, par ailleurs, pas. Il se construit progressivement au gré de l'histoire et d'opportunités (souvent commerciales) préexistantes. Des agglomérations voisines telles que Plan-les-Ouates ou Onex ont et maintiendront une population plus importante ainsi que des activités et infrastructures qui les rendent plus à même d'assumer une fonction de centralité locale.

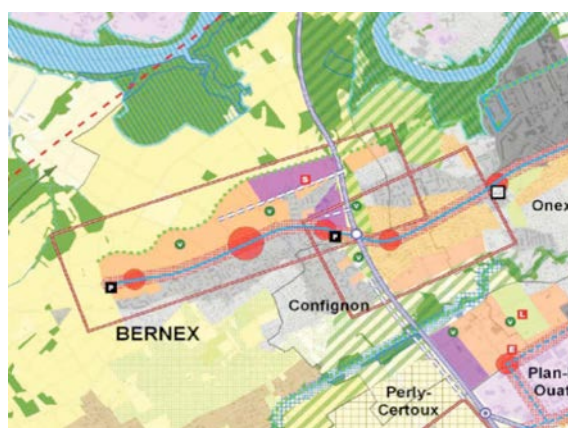
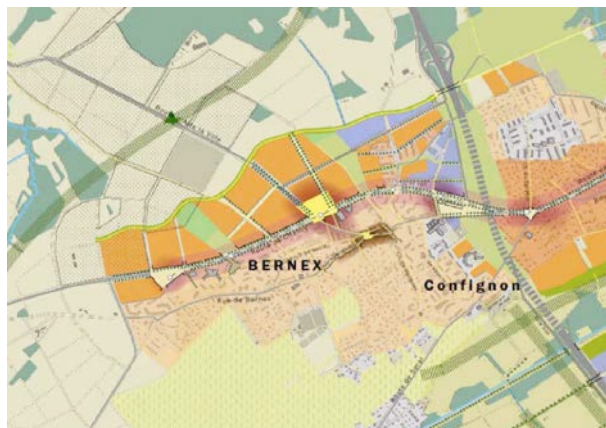
2.2 Bernex n'est pas le lieu d'un étalement urbain

Le GP de Bernex prévoit (PDCant 2030) 5'700 logements et 5'700 emplois supplémentaires sur une surface d'approximativement 150 hectares (110 hectares en ne comptant pas les parcs). En résulte la perte irrémédiable et inutile d'une énorme quantité de terres agricoles fertiles et précieuses, la densité du bâti moyenne prévue étant inférieure à 1. Il s'agit là d'un élément de planification inacceptable qui va à l'encontre de l'intérêt des Genevois et d'une tradition d'usage rationnel du sol. Si les premières esquisses du projet permettaient d'envisager un urbanisme attractif, compact et circonscrit (par une « voie verte » notamment), l'utilisation des 150 hectares de terres prévue promet une urbanisation étalée, peu conviviale et nécessitant d'importants investissements pour la collectivité (routes, canalisations, aménagements extérieurs, etc.).

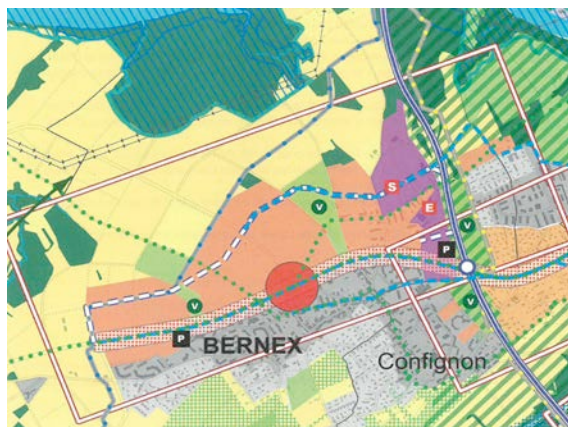
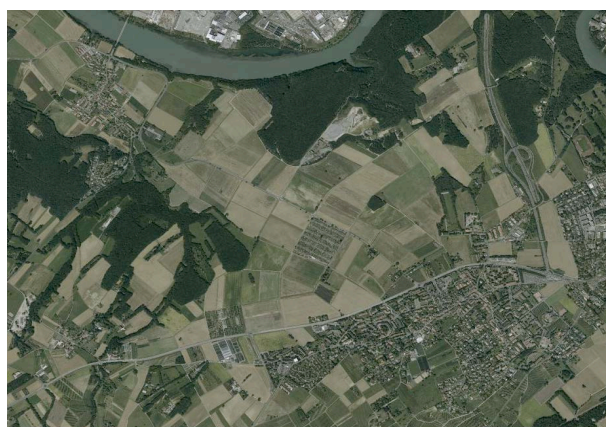
2.3 Bernex n'est pas le lieu d'une banlieue

Le projet actuel prévoit des déclassements en zone 3, ce qui implique que l'urbanisme sera constitué de barres d'habitation de 7 à 9 étages. A Bernex-Est sont prévus, pour majorité, des déclassements en zone industrielle et artisanale qui accueilleront la plus grande partie des emplois. Enfin, au cœur des nouveaux quartiers sont prévus le « barreau nord », route de desserte et de transit à 4 voies qui vient structurer (ou fragmenter) l'urbanisme et qui

prévient toute approche ambitieuse pour une infrastructure de mobilité douce (l'ancienne voie verte serpente désormais péniblement au cœur du bâti). Les quartiers prévus sont ainsi peu denses mais hauts et sans mixité (donc propices à l'usage de la voiture), soit en rupture complète avec le tissu villageois existant. Une nouvelle occasion manquée de réussir un quartier contemporain et convivial pour notre canton.



Le Grand projet de Bernex planifié selon Plan guide issue du projet d'agglomération 2010 et Plan directeur cantonal version 1/2012 (source DALE).



Etat actuel, Orthophoto

Plan directeur cantonal version adoptée 2013

3. Cinq postulats pour un projet plus compact, vert et durable

Au vu de ce qui précède, le projet de Plan Directeur de Quartier réalisé par le DALE ainsi que les déclassements prévus qui en découlent ne sont pas acceptables. Les Verts demandent ainsi que le Grand projet pour Bernex soit repris dans le sens des points 1 à 5 ci-dessous et qu'un nouveau PDQ ad hoc soit réalisé avant tout déclassement.

Les Verts requièrent en particulier :

3.1 Un PDQ prenant l'ensemble du périmètre à urbaniser et garant de la qualité.

Il importe aux Verts que soit prévu un urbanisme cohérent. Dès lors, le territoire doit être structuré avec les grandes centralités de demain, les cheminements y relatifs, des densités variées, des alignements, des règles d'urbanisme et des gabarits ad hoc qui permettront d'encadrer et de garantir la formation progressive d'une ville de qualité. L'intégration paysagère du projet doit être maîtrisée.

3.2 Une révision du programme.

Le programme de 5'700 emplois et autant de logement devra être revu en fonction de ce que le territoire peut admettre et afin, une fois n'est pas coutume, de prévoir un quartier qui contribue à l'assainissement de la situation genevoise en terme de pénurie du logement. Si autant d'emplois sont prévus que de logements, aucune amélioration ne pourra être réalisée.

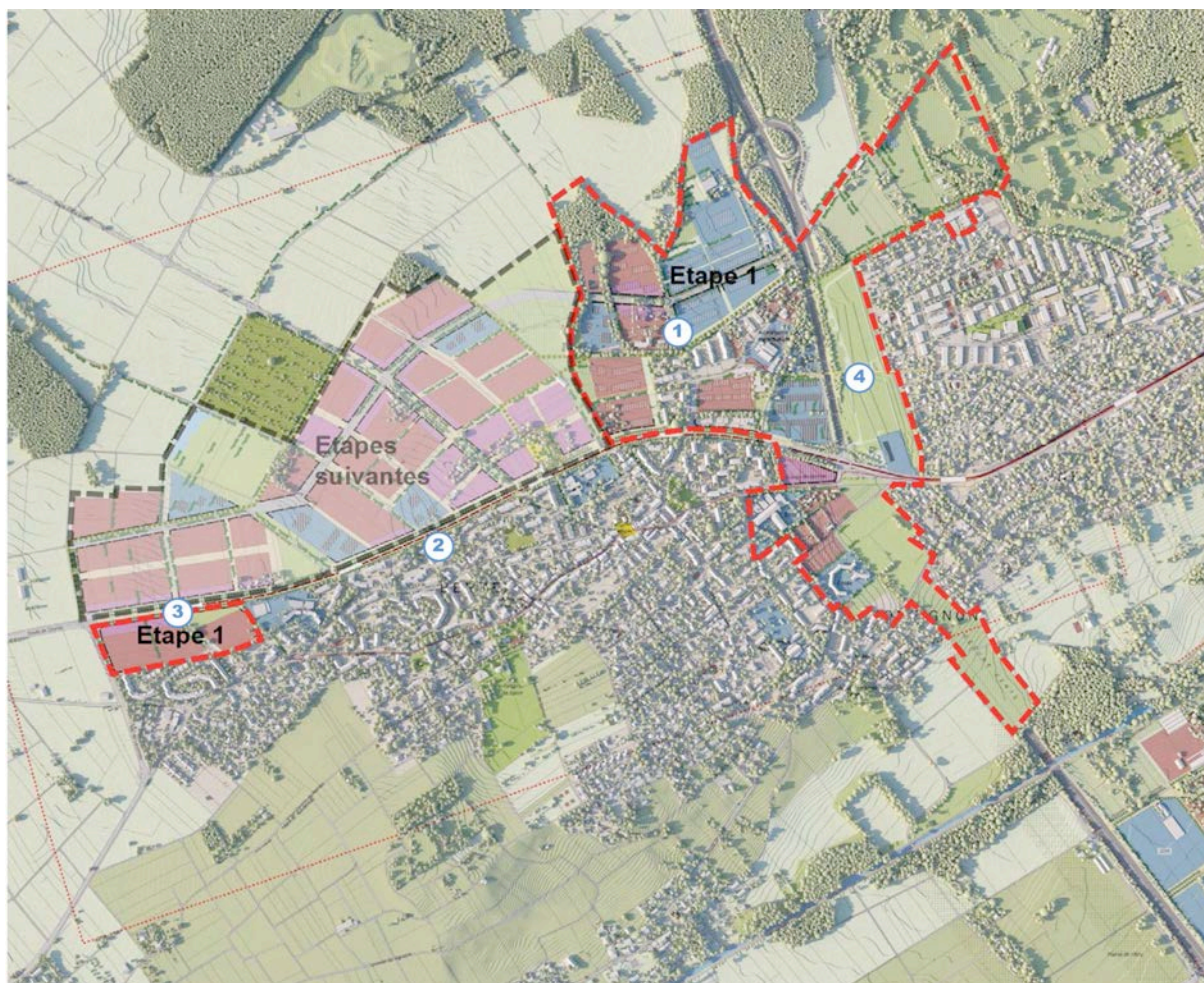
3.3 Une diminution du périmètre d'intervention et une limitation de l'étalement urbain

Les 150 hectares prévus déclassés sont une aberration et relèvent d'un gaspillage de nos ressources sans précédent. Il s'agit de limiter le périmètre d'intervention à 80 hectares, largement suffisants pour accueillir 5'700 logements, ainsi qu'à une « profondeur » d'environ 200-300 m à compter de la route de Chancy. Ceci permettra de tenir compte de la topographie (limite urbaine à la rupture de pente), de maintenir un espace agricole suffisant et de favoriser l'usage de la ligne de tramway prévue (distance aux arrêts de max. 300 m selon recommandations).

3.4 Un meilleur urbanisme.

L'urbanisation devra être de qualité, contextuelle et sensible. En ce sens, il s'agit de prévoir :

> **Une meilleure « couture » avec le village ancien** (création d'une centralité à Luchepelet, requalification des abords de la route de Chancy, dialogue morphologique avec les habitations villageoises existantes, etc.)



Périmètre du projet de PDQ avec phasage de mise en œuvre (source DALE)

> **Une diversification des types de zone** par des déclassements en zone 4 : contrairement à la zone 3, la zone 4 limite les gabarits des bâtiments à des dimensions plus conviviales, sans imposer de densité maximale. On peut donc parfaitement envisager un développement de type contemporain et villageois avec une densité élevée (le Vieux-Carouge est à 1.2). Ce critère qualitatif favorisera l'acceptation du projet et l'inscrira dans une continuité plutôt qu'une rupture avec le tissu villageois existant. Cela permettra de favoriser le « lien » avec le village souhaité par les habitants. La situation onésienne ne saurait par ailleurs être reproduite (le village d'un côté et la banlieue de l'autre). Une réflexion architecturale poussée pour parvenir à de la densité sans empilage de niveaux laisse présager d'un quartier novateur et de qualité. Ce qui implique la recherche d'une morphologie (forme urbaine et espace public) en conséquence.

> **Des déclassements en zone 2 pour certains secteurs précis** : la ZIA est soumise au régime de la zone 2 (merci les Verts !) et peut ainsi devenir très compacte et urbaine, ce qui est favorable pour en limiter l'emprise (5 hectares pourraient suffire à 3'000 emplois). On peut ainsi imaginer que certains îlots circonscrits soient prévus en zone 2 (à Bernex-Est et dans des secteurs appropriés) afin de réaliser une ambiance plus urbaine (îlots / rues) en continuité de la ZIA et afin de permettre une mixité d'affectations.



Vue sur la partie nord du village / route de Chancy



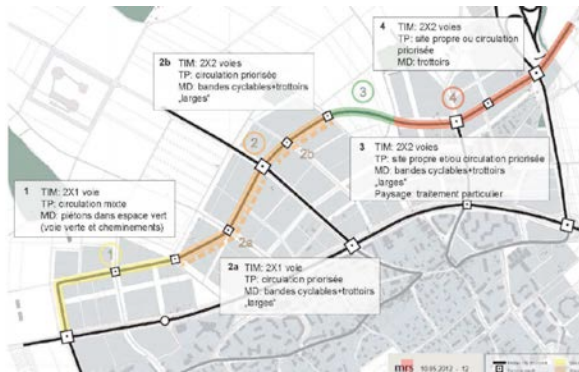
Vue sur la SDA en direction d'Aire-la-Ville

> **La création d'une véritable voie verte.** Le projet actuel est insuffisant. La voie verte devait être une « autoroute de mobilité douce », infrastructure majeure favorisant l'utilisation de la mobilité douce jusqu'en ville, achevant qualitativement la « ville nouvelle » et offrant la possibilité d'une belle promenade avec panorama sur la campagne et le Jura. Ce principe fondateur doit être repris.

3.5 Le barreau nord ne doit pas être une route d'évitement

Dans sa configuration actuelle, telle que dessinée dans le Plan directeur de quartier (PDQ), cette infrastructure apparaît comme un « transit » pour décharger la route de Chancy. Si nous comprenons bien la nécessité de délester une part du trafic sur l'autoroute, en revanche cette infrastructure ne peut péjorer le futur quartier de nuisances du trafic motorisé. Dans ce sens, en rapport avec la limitation du périmètre à 80 ha, le statut du boulevard des Abarois doit être réévalué.

Plus généralement, la part modale, dans le volet mobilité de la version actuelle du PDQ, doit être réévaluée avec la création d'une véritable « voie verte », entre Bernex et le centre-ville, et une augmentation des fréquences du TCOB.



Tracé du boulevard des Abarois
(source DALE)

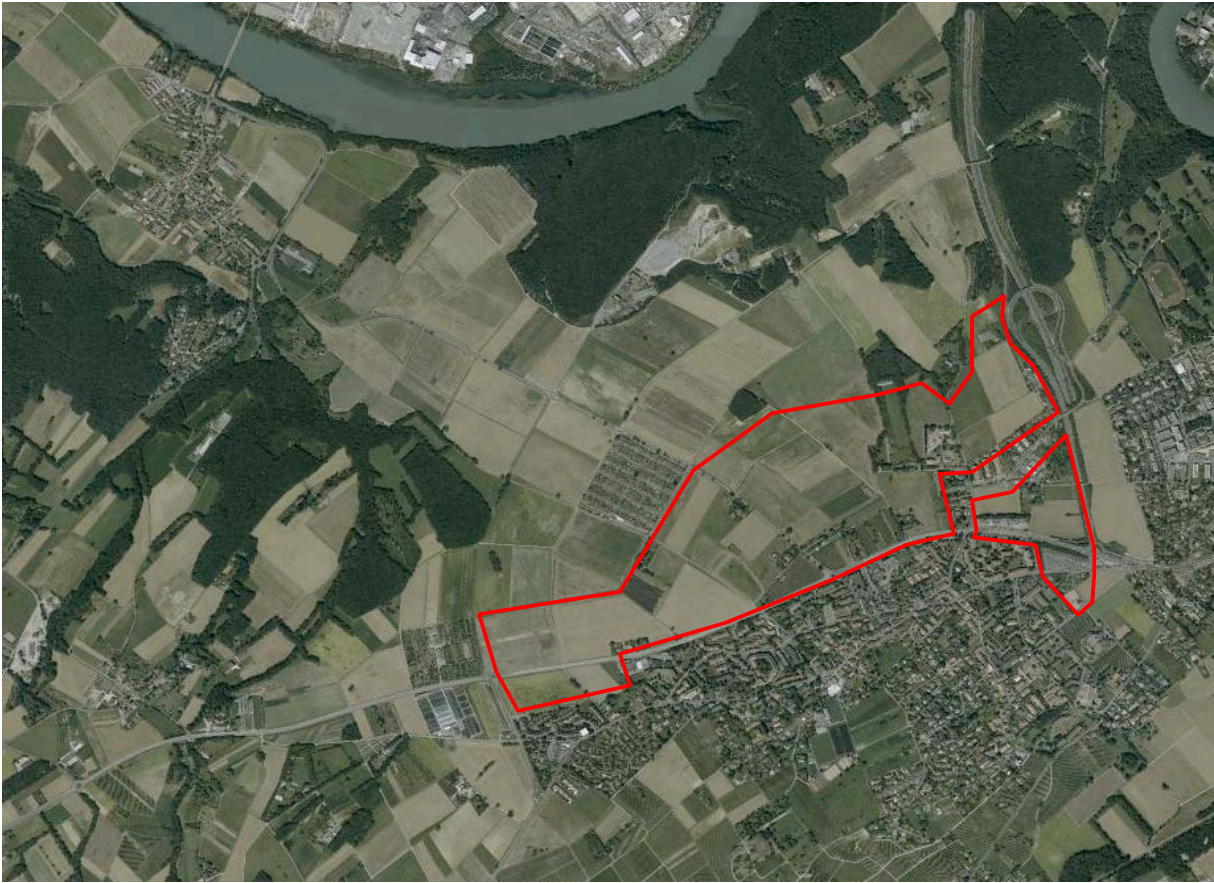


Activités (en foncé) et logements (en clair)

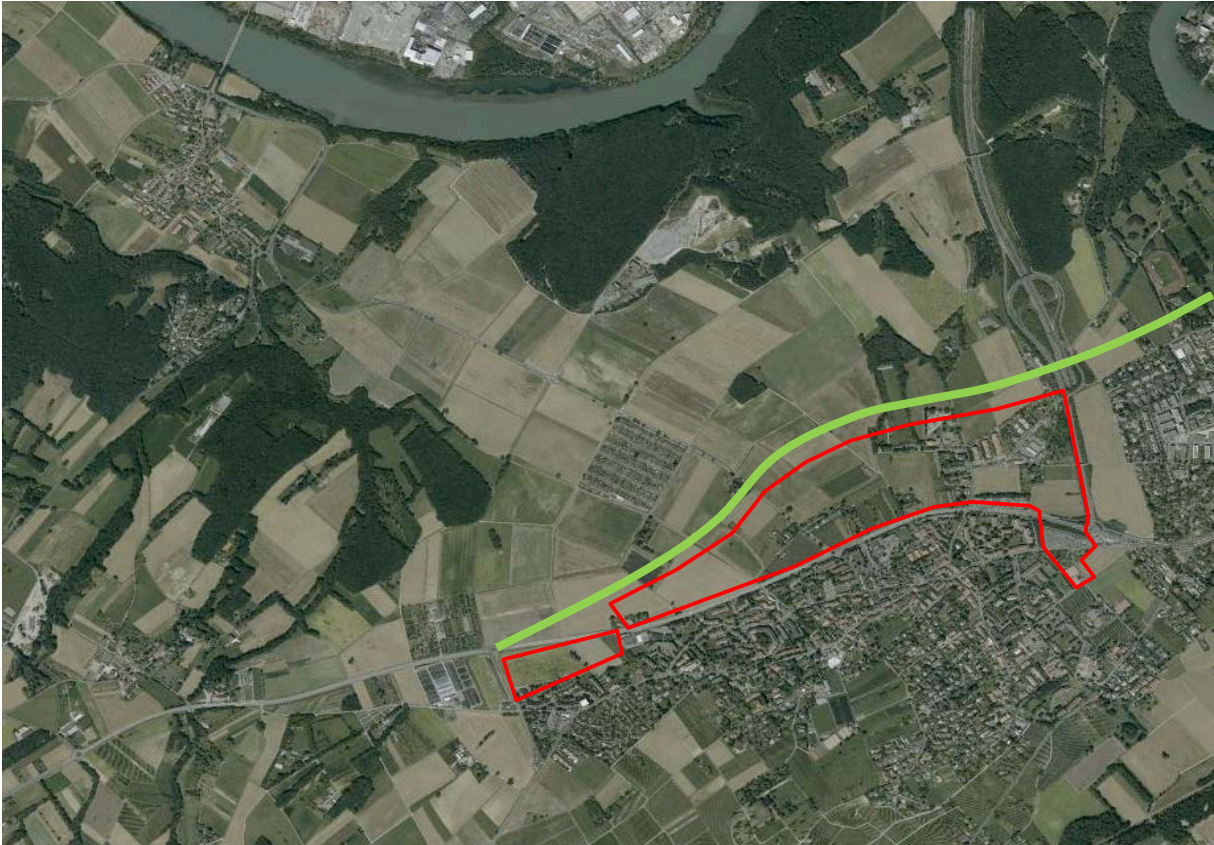
3.6 Un phasage subordonné à l'arrivée du TCOB jusqu'à l'Ouest de Bernex.

Si certains secteurs de Bernex-Est se situent à proximité du terminus TCOB actuel, cela n'est pas le cas pour les autres secteurs (incl. Vailly). Les déclassements doivent être prévus lorsque le démarrage des travaux du TCOB sera certain et le planning connu.

Cartes comparatives des emprises d'urbanisation (périmètres)



Périmètre du Grand projet 150 ha (DALE)



Périmètre réduit selon proposition des verts (80 ha)

Bloc note

5'700 logement x 100 m² = 570'000 m² (soit 57 hectares si densité = 1, 48 hectares si densité = 1.2)

5'700 emplois x 25 m² = 140'000 m² (soit 14 hectares si densité = 1, 12 hectares si densité = 1.2)

Quelques ordre de grandeur :

Vieux-Carouge (densité 1.2) :

24 hectares, population d'environ 7'000 habitants

Commune de Carouge :

235 hectares utiles (incl. infrastructures) et 21'000 habitants, 25'600 emplois

Quartier Tours de Carouge (densité 1.2/1.5)

600 logements - 2'000 habitants

Cette réalisation équivaut au doublement en surface et en nombre d'habitants et d'activités du Vieux-Carouge.

Le Lignon (densité 1.2) équivaut à la Commune de Veyrier

3'000 logements - 9'000 habitants

La Tourelle au Petit-Saconnex (densité 1.2) équivaut à la Commune de Pregny-Chambésy

1'000 logements - 3'000 habitants

Annexes

- > Synthèse PACA Bernex, recommandations
- > Fiches plan directeur cantonal
- > Plan d'ensemble du Grand projet de Bernex nord + est



**fiches PSD
du PACA Genève - Bernex - Saint-Julien**



COMMUNES CONCERNÉES

Bernex, Confignon

BUTS

Réalisation de quartiers d'habitation et d'activités d'une densité urbaine et création d'une centralité régionale sur l'axe Genève-Bernex

ENJEUX

Le périmètre de Bernex-Nord figure, depuis la mise à jour du plan directeur cantonal en 2010, comme l'un des sites dévolus à des extensions urbaines sur la zone agricole.

Bien desservi à l'avenir par les transports publics, ce projet stratégique de développement offre l'opportunité de créer un quartier mixte disposant d'une capacité d'accueil importante en logements et en surfaces d'activités et intégrant des services et des équipements d'agglomération. Il s'agit que Bernex atteigne la taille critique lui permettant d'assurer son rôle futur de centre régional.

Potentiel estimé à l'horizon 2030: 5000 logements-6000 emplois

DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

Situé en zone agricole, d'une superficie totale d'environ 120 hectares dont 30 hectares pour le parc urbain sur la césure verte, le périmètre se situe au nord du village de Bernex. La route de Chancy, actuel contournement à fort trafic qui accueillera le prolongement du TCOB, articule Bernex-nord avec le village. Le périmètre comprend Bernex-est, secteur de développement identifié par le précédent plan directeur cantonal et dont les études sont en cours, et occupe des terrains cultivés correspondant pour l'essentiel à des surfaces d'assolement. Au nord et pour une faible partie à l'ouest du périmètre se situent des gisements de gravier destinés à être exploités.



OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

> Urbanisation

- o le programme mixte offrira une capacité élevée en logements (dont au moins 50% de logements d'utilité publique, subventionnés ou coopératifs) et en surfaces d'activités,
- o l'urbanisation sera compacte, avec une forte densité,
- o les deux centralités de Luchepelet et de Vailly, situées aux interfaces avec le tramway sur la route de Chancy, accueilleront les activités et certains équipements publics et permettront d'accrocher Bernex-Nord au village de Bernex et au PAC Bernex-Est,
- o la route de Chancy entre la croisée de Confignon et le giratoire de Laconnex sera requalifiée en avenue urbaine, intégrant le prolongement de la ligne de tramway,
- o un maillage d'espaces publics urbains hiérarchisé et structuré, accueillant des équipements de proximité ou d'agglomération, structurera Bernex-Nord

> Environnement

- o traitement de la limite urbanisation/espace ouvert en lien avec la voie verte,
- o gestion du voisinage avec les jardins familiaux, les gravières et la décharge de Châtillon,
- o maintien de la connexion biologique entre les bois de Saint-Victor et de Châtillon ainsi que la connexion entre les espaces ouverts de la plaine de Bernex-Nord et la Champagne à l'est,
- o réalisation d'un concept énergétique pour le périmètre du PSD.

> Mobilité

- o le réseau de mobilités douces sera connecté aux arrêts des transports publics, au village de Bernex, au quartier de Cressy et à la voie verte,
- o le «barreau nord», nouveau tronçon routier au nord du périmètre, assurera la desserte locale de Bernex-Nord et un accès direct à la bretelle autoroutière pour le trafic en provenance de la Champagne, ce qui permettra d'atténuer la charge routière de la route de Chancy.

> Paysage

- o une limite claire avec la campagne, correspondant à la voie verte Genève-Bernex, sera assurée,
- o le maillage des espaces verts intégrera la future voie verte et la césure verte reliant le parc des Evaux à la pénétrante de verdure de l'Aire, avec des ouvertures paysagères sur l'espace agricole.

CONTRAINTES

- > phasage de l'urbanisation: proposé par la commune de Bernex dans le plan directeur communal (en cours), à coordonner avec l'exploitation des gravières et la restructuration des exploitations agricoles,
- > foncier: les terrains sont pour la plupart en mains privées,
- > SDA: les terrains agricoles étant constitués presque en totalité de surfaces d'assolement, le quota cantonal devra être renégocié avec la Confédération,
- > stationnement: une politique restrictive en matière de parcage pour les pendulaires doit être envisagée (en rapport avec la politique générale du stationnement et les projets de P+R de Vailly et de Bernex),



- > mobilité : gestion du trafic poids lourds (dont trafic d'exploitation des gravières) dans le secteur,
- > relocalisation des jardins familiaux,
- > traitement de la zone agricole périphérique par aménagements afin de canaliser les futurs promeneurs via par exemple l'outil «réseaux agro-environnementaux»,
- > équipements: le projet de l'office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN) et le maintien du Stand de tir devront être étudiés en relation avec la route du « barreau nord »,
- > gestion des eaux: les solutions quant au rejet des eaux de surface dans le réseau eau pluviale (EP) seront évaluées dans le cadre du plan régional d'évacuation des eaux (PREE) et du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), en cours d'élaboration. Le Nant de Goy ne peut recevoir aucun rejet d'eau pluviales
- > stationnement : une politique restrictive en matière de parcage pour les pendulaires doit être envisagée (en rapport avec la politique générale du stationnement et les projets de P+R de Vailly et de Bernex),
- > mobilité : gestion du trafic poids lourds (dont trafic d'exploitation des gravières) dans le secteur,
- > équipements: le projet de l'office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN) et le maintien du Stand de tir devront être étudiés en relation avec la route du « barreau nord »,
- > gestion des eaux: les solutions quant au rejet des eaux de surface dans le réseau eau pluviale (EP) seront évaluées dans le cadre du plan régional d'évacuation des eaux (PREE) et du plan général d'évacuation des eaux (PGEE), en cours d'élaboration. Le Nant de Goy ne peut recevoir aucun rejet
- > bruit : les nuisances sonores émanant de la route de Chancy et du futur barreau nord limitent sur une certaine profondeur la possibilité d'y construire des logements mais permet l'installation d'activités,
- > risques : distances de sécurité de part et d'autre de l'oléoduc et du gazoduc.

MISE EN ŒUVRE

> Phasage

La réalisation du prolongement du TCOB, déjà justifié par la desserte de l'agglomération de Bernex actuelle, est prévue pour fin 2013. Le PAC Bernex-Est constitue la 1ère étape du PSD. Un phasage sera établi pour les étapes suivantes.

> Démarche

- o étude sommaire d'aménagement: définition des périmètres, des étapes et établissement d'un programme,
- o modifications de zones,
- o réalisation d'une image directrice (plan guide) par le biais de mandats d'études parallèles,
- o définition des actions foncières des collectivités et des modalités de réalisation et de financement des équipements. Étude concernant les mesures de restructuration des exploitations agricoles touchées par le déclassement,
- o financement d'une amélioration foncière agricole pour les parcelles agricoles jouxtant l'aménagement projeté «vert et bleu»,
- o concours de projet par sous secteurs,
- o plans localisés de quartier.



> Actions à mener

- o étude de faisabilité du barreau nord et de sa connexion sur la bretelle autoroutière, en relation avec l'OFROU,
- o définir les orientations en matière de mobilité conjointement avec les projets voisins, notamment les Cherpines et le PSD Route de Chancy - Sur-le-Beau.

> Etat de la coordination

En cours.

AUTRES INFORMATIONS

> Planification cadre

Plan directeur communal de Bernex (en cours)

> Projets liés

- o PAC Bernex-Est,
- o prolongement du TCOB sur la route de Chancy,
- o projet de voie verte Genève-Bernex.

> Études directrices

- o schéma d'agglomération et ses mesures (décembre 2007), posant le principe du développement de Bernex,
- o étude-test à deux degrés du PACA Bernex (avril 2009): dans le cadre d'un large processus de concertation, donne des orientations pour le futur quartier,
- o plan de synthèse des PACA Bernex et Saint-Julien-Plaine de l'Aire qui développe les orientations à retenir dans les documents d'aménagement,
- o plan directeur communal de Bernex (en cours): prévoit l'urbanisation de Bernex Nord et en propose un phasage,
- o étude Politique foncière et aménagement du territoire (projet d'agglomération, 2009), dont les préconisations seront testées sur Bernex Nord.

ENJEUX

Avec le prolongement du tramway Cornavin – Onex – Bernex, ce vaste périmètre, situé au nord du village de Bernex, constitue une opportunité majeure pour un nouveau quartier urbain dense.

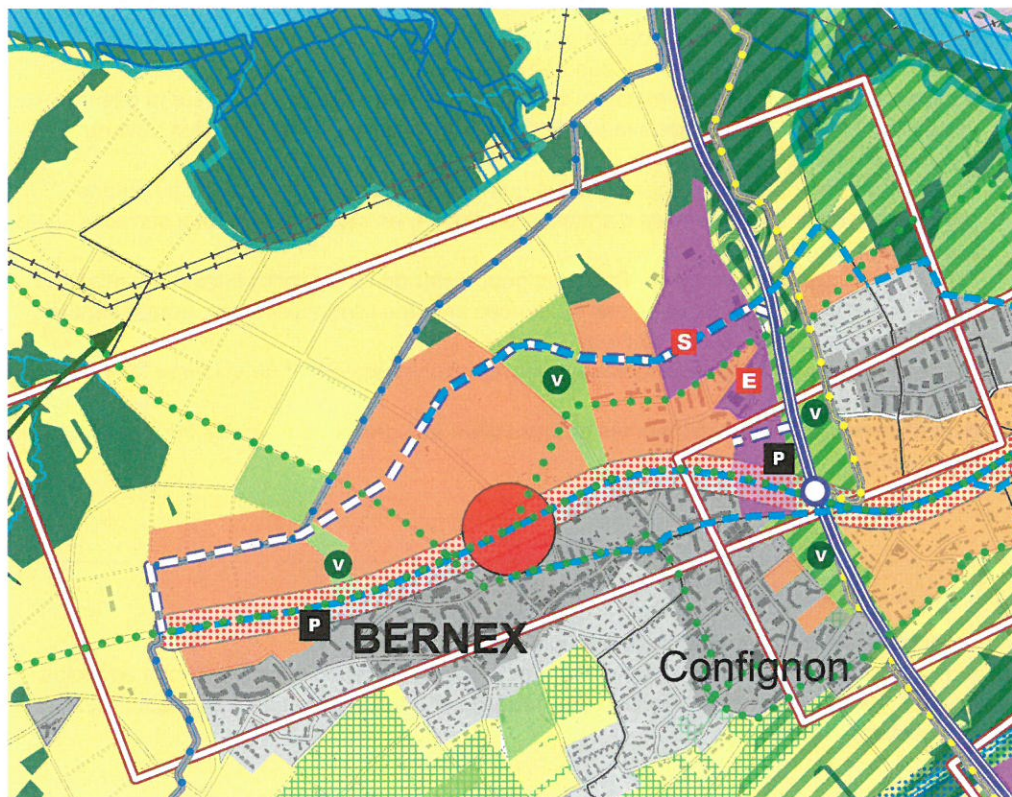
Bien desservi par les transports publics, disposant d'une surface disponible importante, située en continuité de l'urbanisation existante, ce site est propice à la création d'un quartier mixte (capacité d'accueil en logements et en surfaces d'activités intégrant des services et des équipements d'agglomération) à forte valeur ajoutée. Avec une accessibilité TP renforcée et un potentiel de développement rapide et dense, Bernex dispose des caractéristiques pour atteindre la taille critique lui permettant d'assurer son rôle futur de centre régional.

Potentiel total estimé: 5 700 logements – 5 700 emplois
Potentiel 2030 estimé: 5 700 logements – 5 700 emplois

DESCRIPTION DU PÉRIMÈTRE

Situé pour l'essentiel en zone agricole, le périmètre présente une superficie totale d'environ 150 hectares dont 40 ha pour les parcs (césure verte comprise). Il comprend Bernex-Est, secteur de développement identifié par le précédent plan directeur cantonal et dont les études sont en cours. Au nord et pour une faible partie à l'ouest du périmètre se situent des gisements de gravier destinés à être exploités selon un phasage à coordonner avec l'urbanisation.

La transformation de la route de Chancy (actuel contournement à fort trafic) en boulevard urbain (prolongement du TCOB), permet de créer une connexion entre les extensions urbaines au nord de Bernex et le village existant au sud.



OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

Urbanisation

- Offrir une capacité élevée en logements (dont au moins 50% de logements d'utilité publique, subventionnés ou coopératifs), en surfaces d'activités et en équipements de niveau régional.
- Développer une urbanisation compacte, avec une densité élevée et des formes urbaines diversifiées.
- Accueillir une part des activités et des équipements publics dans les centralités (situées aux interfaces avec le tramway sur la route de Chancy et en relation avec les tissus historiques de Bernex).
- Requalifier la route de Chancy (entre la croisée de Confignon et le giratoire de Laconnex) en avenue urbaine.
- Structurer le développement de Bernex autour d'un maillage hiérarchisé d'espaces publics urbains et verts, accueillant des équipements de proximité ou d'agglomération, en continuité avec les réseaux existants et futurs.

Mobilité

- Connecter le réseau de mobilité douce aux arrêts des TP, au village de Bernex, au quartier de Cressy et à la voie verte d'agglomération et favoriser les connexions nord/sud entre les extensions de Bernex Nord et le village de Bernex.
- Assurer la desserte locale de Bernex par une nouvelle route cantonale à vocation de boulevard urbain, et permettre un accès à la bretelle autoroutière pour une partie du trafic en provenance de la Champagne, ceci afin d'atténuer la charge routière de la route de Chancy et de favoriser la progression du tramway.
- Etudier le développement de tangentiels TP: secteurs des Cherpines, de la Zimeysa et de Cressy.
- Etudier des solutions de stationnement collectifs pour les habitants (silos par exemple), en lien avec les entrées aux quartiers, où la mobilité douce est priorisée.

Environnement/ paysage

- Veiller au maintien de la connexion biologique entre les bois de Saint-Victor et de Châtillon ainsi que la connexion entre les espaces ouverts de la plaine de Bernex-Nord et la Champagne à l'ouest.
- Assurer la gestion du voisinage avec les jardins familiaux, les gravières et la décharge de Châtillon (phasage).
- Développer un travail sur l'intégration dans la campagne, structuré autour du réseau de mobilité douce avec des promenades paysagères et des césures vertes où se lieront espace de détente et rapport au grand paysage.
- Intégrer dans le maillage des espaces verts la future voie verte et le parc sur la césure verte reliant le parc des Evaux à la pénétrante de verdure de l'Aire, avec des ouvertures paysagères sur l'espace agricole.
- Etudier l'intégration de plantages dans les quartiers: investiguer les notions de jardins partagés et tester des potentiels d'agriculture urbaine, en compensation aux surfaces agricoles prélevées.
- Etudier la possibilité de déplacer l'oléoduc pour éviter de fortes contraintes d'urbanisation
- gérer en amont la problématique des nuisances sonores liées aux voiries, notamment la nouvelle route cantonale et la route de Chancy.
- Etudier les possibilités de remodelage topographiques permettant de valoriser les matériaux d'excavation.
- évaluer la possibilité de valoriser les creuses liées aux gravières pour des infrastructures souterraines.

À PRENDRE EN COMPTE

- Articulation de l'urbanisation avec l'exploitation des gravières (voir carte annexe aux fiches D01 et D03) et la restructuration des exploitations agricoles
- Foncier: terrains en mains privées, effort réalisé sur les conditions de viabilisation des exploitations liées au site

- Stationnement: distinction à opérer selon utilisation (stationnement lié aux activités ou aux logements en rapport avec la politique générale du stationnement et les projets de P+R de Vailly et de Bernex)
- Mobilité: gestion du trafic poids lourds (dont trafic d'exploitation des gravières) dans le secteur
- Équipements: projet de l'Office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN) en relation avec la nouvelle route cantonale (opportunité pour de grands équipements)
- Déplacement des activités du stand de tir et des locaux de la protection civile
- Mesures de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert conformément aux instructions des PREE et PGEE
- Bruit: respect des normes OPB pour les nuisances sonores routières (route de Chancy, barreau nord, ...) en proposant des stratégies pour la nouvelle urbanisation (implantation, relief, programmation)
- Energie: potentiel énergétique du secteur
- Risques: distances de sécurité de part et d'autre de l'oléoduc et du gazoduc ou mesures ad hoc (éventuellement déplacement) en lien avec l'OPAM en conformité avec les résultats d'une étude y relative
- Nuisances olfactives: proximité des installations de Châtillon
- Continuum de cordons biologiques présents (haies vives, alignements, fossés) et renfort avec la gestion de l'eau à ciel ouvert et le développement de la trame paysagère

MISE EN ŒUVRE

Phasage

- La réalisation du prolongement du TCOB, déjà justifiée par la desserte de l'agglomération de Bernex actuelle, accompagnera le développement urbain.
- L'étude de faisabilité du barreau nord et de sa connexion sur la bretelle autoroutière en relation avec l'OFROU est terminée. La réalisation pourrait être programmée entre 2019 et 2020.
- Un phasage sera établi pour les étapes suivantes. L'essentiel du programme devrait être réalisé pour 2030.

Démarche

Se référer à la démarche type GP (fiche A17)

Actions à mener

- Définir les orientations en matière de mobilité conjointement avec les GP voisins, notamment les Cherpines.

AUTRES INFORMATIONS

Planification cadre

- *Plan directeur communal de Bernex*, en cours

Projets liés

- PAC Bernex-Est, intégré dans le GP
- Prolongement du TCOB sur la route de Chancy
- Projet de voie verte Genève – Bernex
- Parc, césure verte et autres mesures PA2 relatives au secteur
- Etude de la liaison Bernex- Cherpines

Études directrices

- *Projet d'agglomération franco-valdo-genevois 1 et 2*
- *PACA Bernex*. PAFVG, 2009
- *PACA Genève / Bernex / St-Julien. Rapport final du plan de synthèse*. PAFVG, 2011
- *Politique foncière et aménagement du territoire dans les cantons de Genève et Vaud*. PAFVG, 2009
- Plan guide GP en cours d'élaboration, 2012

grand projet Bernex

A l'ouest du canton de Genève, Bernex a vocation à devenir un centre régional, accueillant de nouveaux habitants, des emplois ainsi que des équipements publics.

Dans un environnement de qualité proche de la campagne, et relié au cœur de la ville par le tramway, un habitat durable sera réalisé aux portes de Genève, faisant cohabiter de manière exemplaire la ville et la campagne.

le projet en bref

> communes concernées

Bernex et Confignon.

> potentiels de développement

- 1^{re} étape, dès 2019 :
Bernex Est et Vailly, environ 2'000 logements et plus de 2'600 emplois et équipements cantonaux
- étapes dès 2025 : Luchepelet et Bonne, environ 3'700 logements et plus de 3'100 emplois

> prolongement de la ligne de tram et « barreau nord »

- dès 2018, ouverture du chantier en coordination avec les projets urbains

> parc agro-urbain

- dès 2018, aménagement d'une portion de la césure verte des Evaux à la plaine de l'Aire, par la réalisation d'un parc agro-urbain

> pour plus d'information : www.ge.ch/grand-projet-bernex

un territoire en mouvement

Le « village Bernex », qui accueillait environ 1'200 habitants en 1932, s'est graduellement transformé en ville. La construction de la route de Chancy dans les années '70, le raccordement à l'autoroute dans les années '90, puis l'arrivée du tram en 2011, ont offert à Bernex une position stratégique dans le canton.

Les développements prévus dans le cadre du grand projet Bernex se placent dans la suite de cette histoire.

créer un nouveau centre régional attractif

Mettant à profit cette situation, Bernex va devenir, au cours des prochaines décennies, un centre régional attractif dans un environnement de qualité. Il s'agira en effet d'accueillir de nouveaux emplois autant que des nouveaux habitants.

Les futurs quartiers seront principalement situés au nord de la route de Chancy, ainsi qu'à Vailly. Selon les secteurs, ils accueilleront des activités, des logements, des équipements publics et des services.

La route de Chancy accueillera la ligne de tramway et se transformera en boulevard urbain animé entre le village de Bernex et les nouveaux quartiers. Des parcs, ainsi qu'un réseau de mobilités douces, relieront les anciens et nouveaux quartiers.

A l'est de l'autoroute, un vaste parc agro-urbain offrira une zone de verdure entre Cressy et Bernex.

Les habitants profiteront ainsi d'équipements et de services urbains, tout en restant au cœur de la Champagne.



Un paysage qui oriente le projet

Bernex

un développement en plusieurs temps

Dans une première étape, d'ici à 2025, il s'agira de réaliser les développements urbains de Bernex Est, ainsi que la construction d'un quartier d'habitation à Vailly. Le tram sera prolongé jusqu'à Vailly, où un P+R sera aménagé. Une nouvelle route reliera Vailly à l'autoroute (le « barreau nord ») afin de réduire le trafic sur la route de Chancy et d'assurer le transit vers l'autoroute. La réalisation du parc agro-urbain à l'est de l'autoroute est également prévue.

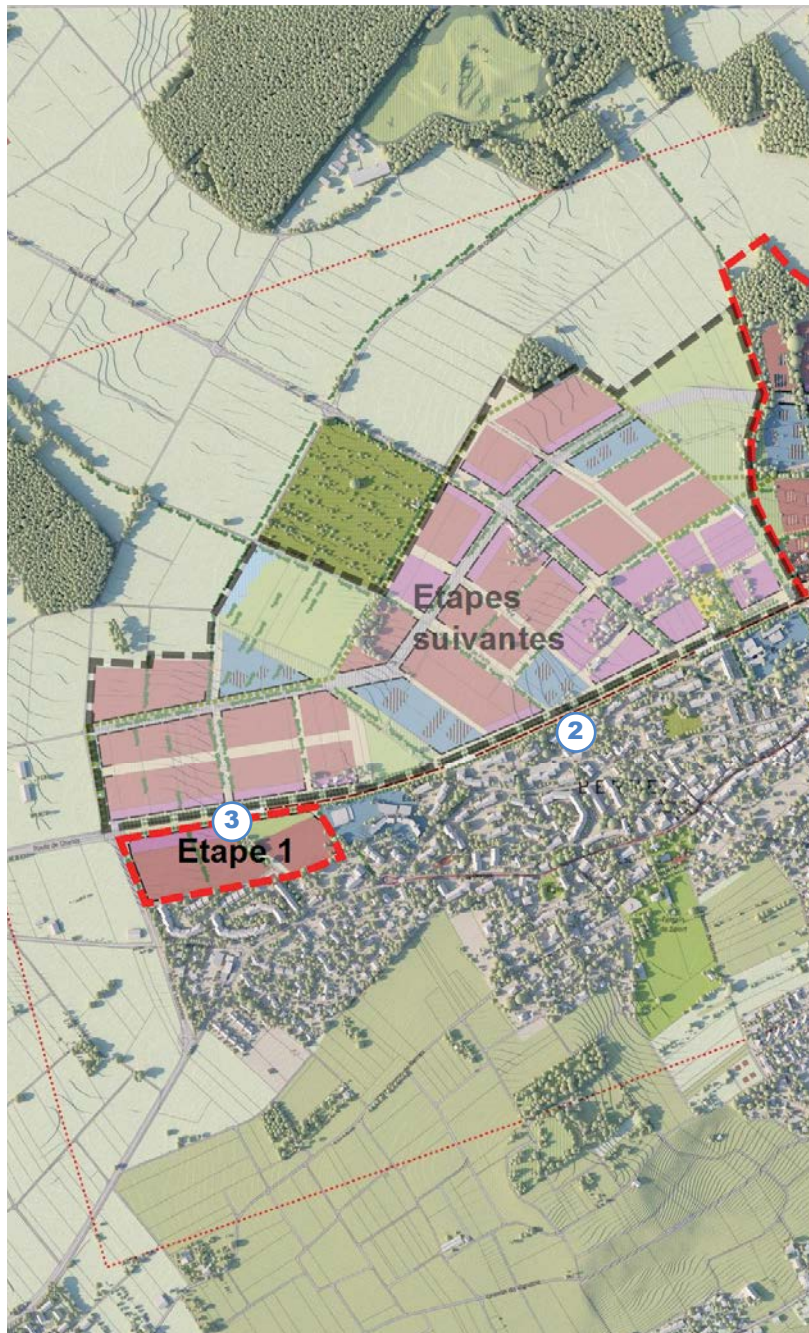
Afin d'assurer une vision d'ensemble cohérente à long terme, le plan préfigure déjà ce que pourraient être les étapes de développement suivantes, après 2025. Ces étapes et projets seront toutefois adaptés aux besoins et au contexte futurs.

- 1** d'ici à 2025, Bernex Est accueillera des activités et équipements publics (en bleu), notamment le long de l'autoroute, ainsi que des logements (en rouge) ;
- 2** la route de Chancy se transforme en boulevard urbain autour de la ligne de tram. Il s'agira d'un espace public majeur, où la circulation automobile sera réduite pour offrir un coeur de ville calme et attrayant ;
- 3** avec l'arrivée du tramway, le secteur de Vailly accueillera des logements, le terminus de la ligne de tram, ainsi qu'un P+R ;
- 4** le parc agro-urbain préservera une vaste zone de verdure entre Cressy et Bernex.

Les nouveaux quartiers sont définis par le parcellaire existant, et les futures voiries prolongent le réseau actuel.

Les développements se fondent sur les caractéristiques du lieu et des espaces verts maintiennent des ouvertures sur le grand paysage.

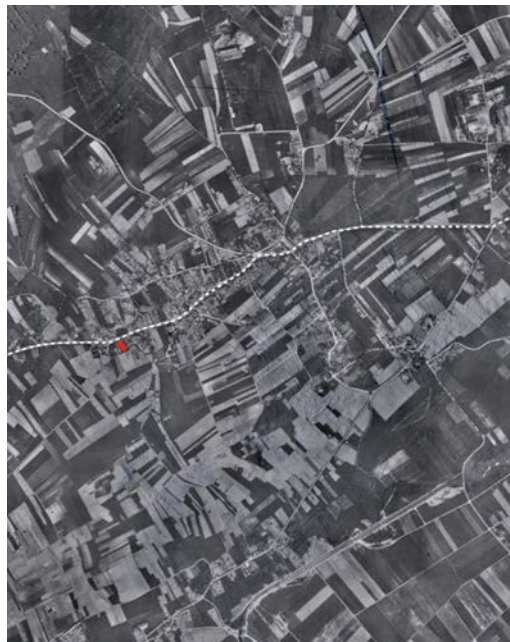
Pour favoriser un développement cohérent à long terme, le plan présente déjà les étapes qui seront réalisées après 2025, selon un calendrier qui sera établi avec les communes.



1932 - Le tram 15 à Bernex



2011 - Mise en service du tram TCOB



Un territoire en mouvement : Années 30 - Bernex un village rural



Années 80 - les constructions

Les principaux objectifs

urbanisation

- structurer un nouveau centre régional par le développement de nouveaux quartiers de logements, d'activités et de commerces, de services et d'équipements de niveau cantonal le long de la route de Chancy, qui accueille la ligne de tram, et le long du nouvel axe structurant;
- créer les conditions pour accueillir de nouveaux équipements publics régionaux;
- favoriser une densité moyenne à forte pour économiser le sol et ainsi limiter les emprises sur les surfaces agricoles;
- développer des projets urbains de qualité, dont chaque îlot favorise la mixité des fonctions et la diversité des formes; ces quartiers seront sans transit;
- fixer des règles de composition pour assurer une cohérence d'ensemble;
- développer un réseau d'espaces publics entre les quartiers et les fonctions.

mobilité

- caractériser la route de Chancy comme un nouvel espace urbain intégrant le prolongement de la ligne de tramway;
- diminuer la mobilité individuelle motorisée sur la route de Chancy pour offrir un cœur de ville apaisé;
- privilégier un nouveau boulevard au nord pour desservir les nouveaux quartiers, décharger la route de Chancy et assurer le transit vers l'autoroute;
- créer une nouvelle connexion à la bretelle autoroutière;
- favoriser la mobilité douce, en particulier les promenades piétonnes et cyclistes;
- développer les services et commerces de proximité afin de développer la « ville des courtes distances ».

environnement

- proposer un réseau d'espaces publics paysagers qui favorise les rencontres et structure les quartiers, dont une vaste césure verte à l'entrée de Bernex;
- soutenir « l'agriculture en ville », par la création d'un parc agro - urbain (parc de Cressy Murcie) avec des champs, une ferme et un parc public, ainsi que par la reconfiguration et la mise en valeur de certaines exploitations;
- gérer les eaux à ciel ouvert, par des noues en accompagnement des promenades paysagères.



Vision du développement de Bernex à moyen (2025) et long terme (étapes suivantes après 2025)
en bleu : dominante activités; en rouge : dominante logements



Les routes rejoignent la route de Chancy



Aujourd'hui - raccordée à l'autoroute et au tram, Bernex est une ville

prochaines étapes et concertation

Le travail est actuellement en cours sur le projet de plan directeur de quartier (PDQ) Bernex Est. Il fera l'objet d'un processus de concertation avec les acteurs communaux et cantonaux (associations, représentants d'habitants et propriétaires, etc.) et la population :

- 16 juin 2014 : tables rondes sur le projet de PDQ Bernex Est, sur invitation aux associations communales et cantonales ;
- fin 2014-début 2015 : consultation et information publiques autour du projet de PDQ.

Le PDQ Bernex Est sera par la suite validé en deux temps : adoption par le Conseil municipal, puis approbation par le Conseil d'Etat (horizon 2015).

Le projet se poursuivra selon le calendrier estimatif suivant :

- élaboration et adoption des modifications de limites de zone (MZ) de la première étape d'urbanisation (horizon 2016) et des plans localisés de quartiers (horizon 2017) ;
- élaboration du projet de nouvelle route cantonale (dès 2015) ;
- autorisations de construire du parc agro-urbain (horizon 2016) ;
- prolongement de la ligne de tram (dès 2018) ;
- premiers logements (dès 2019).



Exemple d'un espace public



Exemple d'une ouverture paysagère



Exemple d'une requalification de route



Préfiguration du parc agro-urbain

Bernex

un développement en plusieurs temps

Dans une première étape, d'ici à 2025, il s'agira de réaliser les développements urbains de Bernex Est, ainsi que la construction d'un quartier d'habitation à Vailly. Le tram sera prolongé jusqu'à Vailly, où un P+R sera aménagé. Une nouvelle route reliera Vailly à l'autoroute (le « barreau nord ») afin de réduire le trafic sur la route de Chancy et d'assurer le transit vers l'autoroute. La réalisation du parc agro-urbain à l'est de l'autoroute est également prévue.

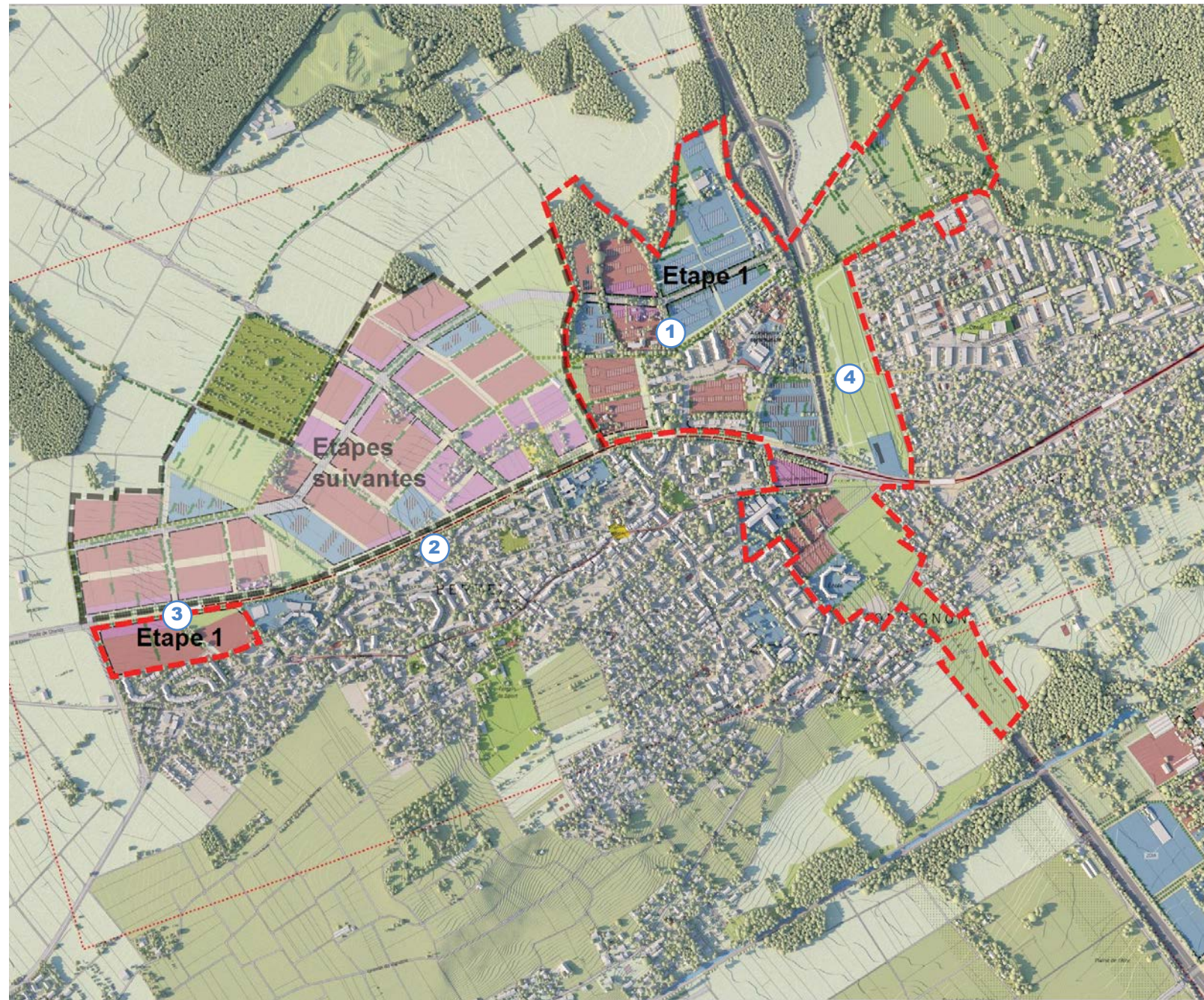
Afin d'assurer une vision d'ensemble cohérente à long terme, le plan préfigure déjà ce que pourraient être les étapes de développement suivantes, après 2025. Ces étapes et projets seront toutefois adaptés aux besoins et au contexte futurs.

- 1** d'ici à 2025, Bernex Est accueillera des activités et équipements publics (en bleu), notamment le long de l'autoroute, ainsi que des logements (en rouge) ;
- 2** la route de Chancy se transforme en boulevard urbain autour de la ligne de tram. Il s'agira d'un espace public majeur, où la circulation automobile sera réduite pour offrir un cœur de ville calme et attrayant ;
- 3** avec l'arrivée du tramway, le secteur de Vailly accueillera des logements, le terminus de la ligne de tram, ainsi qu'un P+R ;
- 4** le parc agro-urbain préservera une vaste zone de verdure entre Cressy et Bernex.

Les nouveaux quartiers sont définis par le parcellaire existant, et les futures voiries prolongent le réseau actuel.

Les développements se fondent sur les caractéristiques du lieu et des espaces verts maintiennent des ouvertures sur le grand paysage.

Pour favoriser un développement cohérent à long terme, le plan présente déjà les étapes qui seront réalisées après 2025, selon un calendrier qui sera établi avec les communes.



Vision du développement de Bernex à moyen (2025) et long terme (étapes suivantes après 2025)
en bleu : dominante activités; en rouge : dominante logements

Les principaux objectifs

urbanisation

- structurer un nouveau centre régional par le développement de nouveaux quartiers de logements, d'activités et de commerces, de services et d'équipements de niveau cantonal le long de la route de Chancy, qui accueille la ligne de tram, et le long du nouvel axe structurant ;
- créer les conditions pour accueillir de nouveaux équipements publics régionaux ;
- favoriser une densité moyenne à forte pour économiser le sol et ainsi limiter les emprises sur les surfaces agricoles ;
- développer des projets urbains de qualité, dont chaque îlot favorise la mixité des fonctions et la diversité des formes ; ces quartiers seront sans transit ;
- fixer des règles de composition pour assurer une cohérence d'ensemble ;
- développer un réseau d'espaces publics entre les quartiers et les fonctions.

mobilité

- caractériser la route de Chancy comme un nouvel espace urbain intégrant le prolongement de la ligne de tramway ;
- diminuer la mobilité individuelle motorisée sur la route de Chancy pour offrir un cœur de ville apaisé ;
- privilégier un nouveau boulevard au nord pour desservir les nouveaux quartiers, décharger la route de Chancy et assurer le transit vers l'autoroute ;
- créer une nouvelle connexion à la bretelle autoroutière ;
- favoriser la mobilité douce, en particulier les promenades piétonnes et cyclistes ;
- développer les services et commerces de proximité afin de développer la « ville des courtes distances ».

environnement

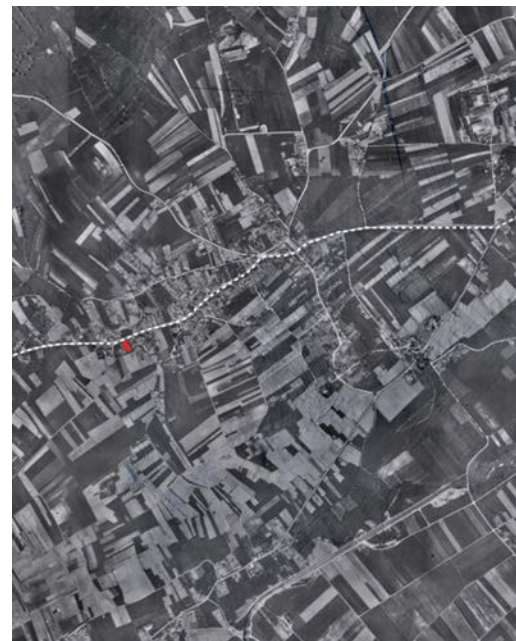
- proposer un réseau d'espaces publics paysagers qui favorise les rencontres et structure les quartiers, dont une vaste césure verte à l'entrée de Bernex ;
- soutenir « l'agriculture en ville », par la création d'un parc agro - urbain (parc de Cressy Murcie) avec des champs, une ferme et un parc public, ainsi que par la reconfiguration et la mise en valeur de certaines exploitations ;
- gérer les eaux à ciel ouvert, par des noues en accompagnement des promenades paysagères.



1932 - Le tram 15 à Bernex



2011 - Mise en service du tram TCOB



Un territoire en mouvement : Années 30 - Bernex un village rural



Années 80 - les constructions rejoignent la route de Chancy



Aujourd'hui - rattachée à l'autoroute et au tram, Bernex est une ville